



**MODES
D'ACCUEIL**



MONENFANT.FR



**RELAIS
PETITE ENFANCE**



**AIDES
FINANCIÈRES**



**ARRIVÉE
DE L'ENFANT**



**INFORMATIONS
COLLECTIVES**



**PROTECTION
MATERNELLE
ET INFANTILE**



**LIEUX D'ACCUEIL
ENFANTS-PARENTS**



**AIDE
ET ACCOMPAGNEMENT
À DOMICILE**



**LA CAF
EST À VOS
CÔTÉS**





ARRIVÉE DE L'ENFANT

Que dois-je faire ? **Rendez-vous sur caf.fr**

> Si je suis allocataire



> **Je déclare ma grossesse puis la naissance de mon enfant**

Espace « **Mon Compte** »

- > Déclarer un changement
- > Situation familiale

Ou sur l'appli mobile Caf - Mon Compte

> **Je m'informe sur les aides**

Rubrique **Vie personnelle** « Aides et démarches »

- > « Droits et prestations » > « Vie personnelle »
- > « La prestation d'accueil jeune enfant (Paje) »

> Si je ne suis pas allocataire



> **Je m'informe sur les aides**

Rubrique **Vie personnelle** « Aides et démarches »

- > « Droits et prestations » > « Vie personnelle »
- > « La prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) »

> **J'estime mes droits grâce au simulateur**

> **Je fais ma demande d'aide en créant au préalable mon espace Mon Compte**

> Dans les deux cas



> **Je prends un rendez-vous personnalisé**

Rubrique « **Ma Caf** »

- (en entrant votre code postal)
- > Contacter ma Caf

Comment la Caf peut m'accompagner ?



MODES D'ACCUEIL

Pour choisir le mode d'accueil adapté à mes besoins et ceux de mon enfant : accueil collectif (crèche, jardin d'enfant...) ou accueil individuel (assistante maternelle, garde à domicile...)



MONENFANT.FR

Pour retrouver toutes les informations et des conseils utiles à ma vie de parent, un simulateur d'aides et toutes les solutions d'accueil du jeune enfant proches de chez moi.



RELAIS PETITE ENFANCE

Pour m'informer et m'accompagner dans le choix du mode d'accueil pour mon enfant.



AIDES FINANCIÈRES

Selon mes ressources, je peux bénéficier d'une ou plusieurs aides financières comprises dans la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje).



RENDEZ-VOUS PERSONNALISÉ

Pour me faire accompagner par un conseiller de la Caf, m'aider dans mes démarches et m'orienter vers les services près de chez moi.



AIDE ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Pour m'aider à m'organiser et à trouver un nouvel équilibre de vie en m'apportant soutien et conseils à domicile.



PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Pour consulter un professionnel de santé pendant ma grossesse et pour mon enfant de moins de 6 ans.



LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Pour partager des moments de complicité avec mon enfant de moins de six ans, échanger avec des professionnels et rencontrer d'autres parents.



INFORMATIONS COLLECTIVES

Pour m'informer sur mes démarches. Je rencontre des professionnels et des parents pour partager mes interrogations et mon expérience.



**CHECKLIST
DES DÉMARCHES**

CAF



Il faut, au plus vite, faire connaître la **grossesse** puis la **naissance** auprès de la Caf :

caf.fr



Mon compte



- Je me renseigne sur les aides dont je peux bénéficier dans la rubrique :
Aides et démarches > Ma situation > Vie personnelle > Voir toutes les situations > J'attends un enfant.

JE SUIS DÉJÀ ALLOCATAIRE DE LA CAF

- Lors de mon premier examen prénatal, mon médecin ou ma sage-femme peut [déclarer en ligne ma grossesse](#). Je dois alors lui présenter ma carte vitale et lui donner mon accord pour qu'il utilise ce téléservice.
- Si mon médecin n'a pas déclaré ma grossesse, [je la déclare](#) :
Espace Mon Compte > Déclarer un changement de situation.
- Dans tous les cas, je dois ensuite [confirmer ma situation](#) dès réception d'un courriel ou d'un courrier de ma Caf m'invitant à mettre à jour ma situation dans « Mon Compte ».

JE NE SUIS PAS ALLOCATAIRE

- Je dois d'abord [créer mon compte](#) dans la rubrique :
Aides et démarches > Mes démarches > Faites une simulation > Paje.

Si la simulation est positive je fais une [demande de prestation en ligne](#) > Vie personnelle > Faire les demandes d'aides qui vous concernent :

- Prime à la naissance ou Prime à l'adoption
- Après l'accouchement, je déclare la naissance de mon enfant :
Espace Mon Compte > Mon Profil > Consulter ou modifier. Ou par simple courrier à ma Caf.

ALLOCATAIRE OU NON, IL EST CONSEILLÉ

Sur Caf.fr > Aides et démarches > Ma situation > Vie personnelle > J'attends un enfant :

- Je fais le [questionnaire « Futur ou jeune parents ? »](#) pour connaître les différents services disponibles selon ma situation.
- Je consulte le [calendrier de mes démarches](#), de la grossesse aux 3 ans de mon enfant.
- J'[évalue mon bien-être émotionnel](#) en quelques minutes.
- Je consulte le [livret des 1000 premiers jours](#) pour être accompagné dans mon nouveau rôle de parent.
- De transmettre un [RIB](#), si changement de compte.
- De déclarer le [changement d'adresse](#) (si déménagement) et [situation professionnelle](#) (maladie, congé maternité...)
- De vérifier tous les 3 mois si vous êtes éligible au RSA, à la Prime d'activité, à l'aide au logement en fonction de votre nouvelle situation.
- De vérifier si vous êtes éligible aux [aides d'action sociale](#).
- Vous pouvez également prendre un [rendez-vous avec un conseiller de la Caf](#). Rendez-vous dans :
Contacter Ma Caf > Demander un rendez-vous > Ma situation change > J'attends un enfant.
- Vous pouvez également prendre rendez-vous avec un travailleur social, dans les situations suivantes :
décès d'un enfant ou d'un parent, parent seul.



**CHECKLIST
DES DÉMARCHES**

**ASSURANCE MALADIE
ET MUTUELLE**

ASSURANCE MALADIE ET MUTUELLE

ASSURANCE MALADIE



Il faut, au plus vite, faire connaître la **grossesse** puis la **naissance** auprès de la CPAM :

ameli.fr ▶ **Mon compte ameli**



Si le médecin qui a constaté ma grossesse n'a pas déjà fait une déclaration en ligne.

Je mets à jour ma carte Vitale à la CPAM ou dans une pharmacie.

Je m'informe avec ameli.fr sur :

- La durée du **congé maternité**
- Les **frais** d'accouchement, du retour à domicile et leur **prise en charge**
- Le **congé de paternité** et d'accueil de l'enfant.

J'effectue une simulation pour **estimer les indemnités journalières** auxquelles j'ai droit.

Je suis **mes remboursements** sur mon compte ameli.

Je consulte les **délais estimés** du traitement de mes demandes sur mon compte ameli.

CONJOINT

Je me renseigne sur le congé paternité et d'accueil de l'enfant.

Je mets à jour ma carte Vitale

Je me renseigne sur les **aides comprises dans mon contrat** de mutuelle

MUTUELLE

Je déclare ma **grossesse** auprès de ma mutuelle.

Je me renseigne sur les **aides comprises dans mon contrat** de mutuelle

- heures de ménage,
- aide au retour à domicile,
- garde d'enfant pendant l'hospitalisation,
- prise en charge de spécialités non prises en charge par l'Assurance Maladie.

Je déclare la **naissance** de l'enfant.



Si vous n'avez pas de mutuelle, rapprochez-vous de l'Assurance Maladie pour demander la **Complémentaire santé solidaire (C2S)**.



**CHECKLIST
DES DÉMARCHES**

**AIDES
ET ACCOMPAGNEMENTS**

AIDES ET ACCOMPAGNEMENTS

SUR LE SITE MONENFANT.FR

- J'effectue une recherche géolocalisée pour [trouver un lieu d'accueil](#) pour mon enfant.
- Je fais une simulation pour [estimer le reste à charge](#) en crèche.
- Je réalise une [estimation de la prestation d'accueil du jeune enfant](#) (Paje) versé par la Caf.
- Je recherche le [relais petite enfance \(RPE\) proche de chez moi](#) pour avoir des conseils sur le mode de garde le plus adapté à ma situation et être orienté sur des solutions pratiques au quotidien.

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

- Je me renseigne sur les aides auxquelles je peux prétendre pour avoir une [Aide et accompagnement à domicile](#) pour m'aider dans les tâches du quotidien ou pour s'occuper des aînés. Pour cela, je me rapproche de ma Caf ou d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile).

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (PMI)

Service du Conseil Départemental

- Je me rends au [rendez-vous proposé par la PMI](#) pour bénéficier de conseils personnalisés et avoir un accompagnement médical pendant et après la grossesse.

EMPLOYEUR OU PÔLE EMPLOI

- J'informe mon employeur ou [France Travail](#) de ma grossesse avant le 3^e mois de grossesse.
- Je [transmets la date de congé maternité](#) et demande une attestation de salaire pour le calcul et le versement du congé maternité.
- Je [déclare la naissance](#)
- Je me renseigne sur les [aides éventuelles de mon comité social et économique](#) (anciennement comité d'entreprise).

BANQUE

- Je déclare la naissance.

SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS (SIP)

- Pour adapter mon taux et mes éventuels acomptes, je [déclare la naissance](#) **dans les 2 mois** sur : [impots.gouv.fr](#) > espace particulier > prélèvement à la source > signaler un changement.
- Je me renseigne sur les modalités de prise en compte de mon enfant dans le calcul de mes impôts. [impot.gouv.fr](#) > J'indique [naissance](#) ou [adoption](#) dans le moteur de recherche.

CONJOINT

- En tant que père, je pense à faire la [reconnaissance anticipée de paternité](#) auprès de la mairie (service d'état civil).
- Dans le cas d'une aide médicale à la procréation (AMP), en tant que mère conjointe, je pense à faire la [reconnaissance conjointe anticipée](#) auprès d'un notaire (en même temps que la signature du consentement au don de gamète).
- Je [déclare la grossesse puis la naissance](#) de l'enfant auprès de mon employeur.



**PRÈS
DE CHEZ MOI**



Le site des 1 000 premiers jours

Un site qui donne des clés aux futurs parents et parents d'enfants jusqu'à 2 ans, pour créer un environnement favorable au développement de l'enfant.

Rendez-vous sur : [1000 premiers jours - Là où tout commence \(1000-premiers-jours.fr\)](http://1000-premiers-jours.fr)

La plateforme monenfant.fr



Monenfant.fr, site de référence gratuit conçu par la Caf, vous accompagne et vous oriente dans la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant (relais petite enfance, crèches, assistants maternels, gardes d'enfants à domicile, etc.).

Vous y trouverez un moteur de recherche géolocalisé, des outils de simulation, un formulaire en ligne de demande d'information sur les modes d'accueil et l'accès à des informations fiables.

Rendez-vous sur monenfant.fr

La protection maternelle infantile (Pmi)



La Pmi regroupe différents professionnels de santé, spécialisés dans le suivi de la grossesse et de la petite enfance. Ils vous accompagnent en fonction de vos besoins et de celui de votre enfant.

Pour trouver un centre de Pmi, rendez-vous sur le site internet du Conseil départemental de Maine-et-Loire : [Trouver un centre de Pmi en Maine-et-Loire \(49\) - Maine-et-Loire \(49\)](http://Trouver-un-centre-de-Pmi-en-Maine-et-Loire-(49)-Maine-et-Loire-(49))

Le réseau parentalité 49



Il accompagne et met en lien les acteurs du soutien à la fonction parentale et rassemble des informations, ressources et outils à destination des parents et des professionnels.

Le site parents49.fr s'adresse aux familles de Maine-et-Loire. Vous y trouverez les structures (lieux d'accueil enfants-parents, centre social, etc.) et évènements liés à votre rôle de parent, proches de chez vous.

L'école des parents et des éducateurs (Epe) de Maine -et-Loire



L'Epe accompagne les futurs parents en proposant un parcours « devenir parents » ouvert à tout futur parent d'un premier enfant. Organisé autour de plusieurs temps de rencontres entre parents, avant et après la naissance, et avec des professionnels, il offre un lieu privilégié pour échanger sur la parentalité.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'Epe : ecole-des-parents-et-des-educateurs-49.org

ET SI JE SOUHAITE EN SAVOIR PLUS ?

> Rendez-vous sur www.caf.fr, rubrique « Ma Caf », pour trouver tous les lieux d'accueil près de chez vous qui pourront vous aider.



Pour en savoir plus

Rendez-vous sur caf.fr

Accédez à votre parcours personnalisé



Consultez les services de votre Caf



et sur la chaîne Youtube
des Allocations familiales